



Je voudrais savoir si je peu divorcer

Par **eric**, le **12/03/2009** à **18:25**

Je voudrais savoir si je peu divorcer de ma femme
Cela fait 9 ans qu'elle est malade : insuffisance rénale, dialysée 3 fois par semaine
Elle est soignée a domicile prise en charge par le conseil général
Toute le durée de notre mariage, elle m'a détruite moralement ainsi que ma fille
Elle s'est détruite elle même avec l'alcool et la cigarette sans se soucier de nous
J'ai du oublier ma vie pour m'occuper d'elle mais ça empire
Nous nous haïssons et je ne supporte plus de rentrer chez moi
J'en suis malade de la voir ou l'entendre
On m'a dit que je ne pouvais divorcer d'une femme malade
Je n'ai ni famille ni ami, elle a fait le vide autour de moi je suis a bout
Je ne peu vraiment plus supporter cette situation
Que puis je faire ?

Par **buronavocat**, le **28/06/2009** à **17:05**

bonjour,

ce n'est pas parce que votre femme est malade que vous ne pouvez pas divorcer.

Selon vos revenus, vous devrez par contre lui verser une pension alimentaire.

Cordialement

Par **MARIE**, le **04/10/2010** à **10:24**

bonjour,

j'ai lu votre message avec beaucoup d'attention, je suis dans la même situation que vous, mon mari est dialysé depuis 1 an et plus, notre vie a été bouleversé, je souhaite moi aussi la séparation, mais nous avons un fils de ans, et je ne possède qu'une pension de 600euros pension d'invalidité, j'habite la campagne et ne trouve pas de petite rémunération, je me sens coincée, mon mari et mon fils sont toujours en guerre, je fais le gendarme continuellement, j'ai fais une tentative de suicide, avec semaines d'internement, mais cela n'a rien changé, pour mon mari.

De plus on a eu la bonne idée de faire venir ma mère, lui faire vendre sa maison et en reconstruire une tout près de la notre, je ne cesse de m'occuper de tout le monde, je suis fatiguée? Mais j'ai bon moral.

à vous lire

Marie